

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: - (2004)

Artikel: Cout de la vie et vie quotidienne dans le Pays de Vaud à l'époque de la Médiation
Autor: Capitani, François de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-515283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUT DE LA VIE ET VIE QUOTIDIENNE DANS LE PAYS DE VAUD A L'ÉPOQUE DE LA MÉDIATION

FRANÇOIS DE CAPITANI

PRÉLIMINAIRES

Pour la vie quotidienne, la Médiation ne représente évidemment pas une rupture ; elle s'insère dans une continuité évolutive qui va de la seconde moitié du XVIII^e siècle aux premières décennies du XIX^e siècle. Déjà avant la Révolution, l'ordre social traditionnel perd de sa rigueur, il est ébranlé par de nouvelles possibilités de prestige, de fortune et d'ascension. Si la Révolution abolit les privilèges de la naissance, elle ne remet pas en question la hiérarchie sociale basée sur la fortune, la culture et le savoir.

Les années de la Médiation se situent au début de ce qu'on a appelé la « révolution agricole » de la première moitié du XIX^e siècle.¹ Celle-ci permet d'augmenter de façon spectaculaire les récoltes et de développer l'élevage, mais créera — avec l'industrie naissante — de nouveaux problèmes sociaux qui ne pourront être résolus selon les principes hérités de l'Ancien Régime. Le paupérisme, qui commence à inquiéter les autorités à partir des années 20 et 30, désigne une autre dimension de la pauvreté que celle du début du siècle qui, elle, ressemblait encore à celle de l'Ancien Régime.

Au moment de la Médiation, nous nous trouvons donc dans une situation où la vie quotidienne des différentes classes sociales ne diffère guère de celle de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Il n'est pas toujours facile de trouver les sources qui permettent de se faire une idée de la vie quotidienne des différentes couches de la société. Cependant, les groupes les mieux connus sont les gens très riches et les gens très pauvres. Les premiers nous ont laissé des livres de raison, des comptes et des récits plus ou moins détaillés ; quant aux autres, leur condition a toujours été une des préoccupations des autorités et des institutions de bienfaisance. Les règlements des hôpitaux, les décomptes de l'assistance publique nous permettent de cerner cette vie simple.

¹ GÉRALD ARLETTAZ, *Libéralisme et société dans le canton de Vaud 1814-1845*, Lausanne, 1980, p. 34.

De nombreux problèmes se posent pour la grande masse qui vit dans une pauvreté relative. Il s'agit de petits paysans propriétaires de quelques terres et le plus souvent également de leur maison, dont la vie quotidienne ne semble cependant pas très différente de celle des pauvres dans les hôpitaux.

Nous allons tâcher d'indiquer en quelques chiffres les possibilités budgétaires qui distinguent la pauvreté de l'aisance et l'aisance de la richesse.² Ceci ne donne qu'une image très approximative de cette société dans laquelle la fortune est certainement le critère le plus important de la position sociale, bien que ce ne soit pas le seul. Un riche paysan aura peut-être plus de fortune et de revenu qu'un pasteur pauvre, mais ne pourra rivaliser avec le prestige social de celui-ci. Par contre, le pasteur sera obligé — pour tenir son rang — de faire des dépenses ostentatoires qui l'obligeront à limiter ses achats ordinaires au strict minimum.

Donnons deux exemples. En 1799, la République Helvétique lance plusieurs enquêtes, dont l'une sur les pasteurs et l'autre sur les écoles. Le pasteur de Prangins, François Barthélémy Ducros écrit :³ « L'extrême modicité de son Bénéfice, qui est loin de pouvoir suffire à l'entretien d'un ménage, le force à passer sa vie dans le célibat, et en pension. » Il dispose d'un revenu annuel d'environ 900 livres, presque trois fois plus que le régent du village qui gagne 320 livres et qui dispose d'un logement et d'un petit jardin.⁴ Ce dernier est marié et a sept enfants. Il est sûrement un des régents les mieux payés de la région ; avec des gains accessoires, le travail de sa femme et celui de ses enfants, il se trouve dans une situation relativement confortable pour un homme du peuple. L'obligation faite au pasteur de mener une vie de bourgeois ne lui permet pas de se marier et d'avoir une famille.

Un autre habitant du pays de Vaud au XVIII^e siècle, le comte Giuseppe Gorani⁵ nous raconte son séjour à Nyon : « J'étais alors obligé à calculer de près toutes mes dépenses ; je ne pouvais les excéder ni me permettre le moindre écart sans déranger mes petites finances. Avec soixante-quatre louis que j'avais alors par an, je devais me conduire avec la plus stricte économie. » Les 64 louis équivalent à 1024 livres, un peu plus que notre pasteur ; lui aussi ressent sa condition comme difficile. Et comme le pasteur, il ne peut tenir son rang que grâce aux invitations qu'il reçoit régulièrement.

Si nous comparons un budget de 1800 environ à un budget actuel, nous nous heurtons à plusieurs difficultés. L'argent est rare, surtout à la campagne, et ceci même parmi les familles

2 Pour plus de détails et des listes de prix, voir FRANÇOIS DE CAPITANI, *Soupes et citrons. La cuisine vaudoise sous l'Ancien Régime*, Lausanne, 2002.

3 AFS, Enquête des pasteurs de 1799, B 1367, f. 35 et ss.

4 AFS, Enquête sur les écoles, B 1444, f. 231 et ss.

5 ALESSANDRO CASATI (éd.), *Giuseppe Gorani, Dal dispotismo illuminato alla Rivoluzione (1767-1791)*, Milano, 1942, p. 174. Giuseppe Gorani (1740-1819) : homme de lettres milanais, il voyage plusieurs fois en

Suisse. Il s'établit à deux reprises à Nyon (1771-1774 et 1788-1790). Après avoir fréquenté le milieu des Lumières à Paris et à Milan, il adhère aux idées révolutionnaires et deviendra citoyen français en 1792. A la mort de Louis XVI, son intérêt pour la France s'estompe et il s'installe définitivement à Genève en 1796 où il meurt le 13 décembre 1819. Il est l'auteur de plusieurs essais et ouvrages relatifs à la politique et à l'économie.

aisées. Les domestiques sont nourris, logés, et ils reçoivent souvent une partie de leur salaire en habits. Beaucoup d'artisans sont partiellement rémunérés en nature. Ceci les met en partie à l'abri des fluctuations des prix mais beaucoup d'aspects de cette économie basée sur les échanges nous restent inconnus. Pour simplifier la comparaison des chiffres, nous nous basons sur des prix en livres suisses appelés francs suisses dès la Révolution (en allemand on parle de « Franken » depuis le milieu du siècle déjà). Une livre suisse comprend 10 batz, le batz étant l'unité courante dans la vie quotidienne. Pour les raisons indiquées, il est impossible de donner la valeur du batz en monnaie d'aujourd'hui, mais il n'est pas totalement faux de s'imaginer qu'un batz équivaut à une somme de quelques francs actuels. Quatre livres font le plus souvent un écu et quatre écus valent un louis d'or.

LA PAUVRETÉ

Grâce aux recherches de Norbert Furrer⁶ nous pouvons estimer la somme d'argent qui correspond au minimum vital à la fin du XVIII^e siècle à Lausanne. Un couple et trois enfants ne pourront subsister avec un budget de moins de 450 à 500 livres. Trois quarts de ce budget sont employés à l'achat de la nourriture la plus simple, constituée avant tout de pain. A la campagne, le cadre de vie pour la plupart des paysans est probablement comparable à celui d'une famille citadine. Nous n'avons pas de chiffres exacts, mais la vénérable Société économique de Berne a fait l'analyse de plusieurs ménages dans la campagne bernoise et elle a tenté d'évaluer en argent la production des fermes. A la campagne, la vie quotidienne des pauvres varie peut-être un peu plus d'une saison à l'autre, mais, comme en ville, le moindre incident peut mener à la misère. Les mauvaises récoltes, la maladie, l'âge sont des menaces constantes et conduisent de la pauvreté à la misère totale.

N'oublions pas que la majorité des ménages dispose de terres et souvent d'une maison, mais la propriété n'exclut pas la pauvreté. On a estimé⁷ qu'il fallait des cultures de 15 poses (environ 6.7 hectares) pour faire partie de la population campagnarde aisée. C'est une très petite minorité qui atteint ce chiffre et si nous évaluons la valeur d'une propriété de 15 poses et d'une maison, nous obtenons un montant de 4000 à 5000 livres environ. A Chexbres, un dixième des propriétaires possède un domaine de cette valeur⁸ et peut donc être proposé comme candidat pour le Grand Conseil à l'âge de cinquante ans.

6 NORBERT FURRER, « Le coût de la vie à Lausanne en 1798 » et « Estimation des dépenses journalières d'un ménage 'aisé' et d'un ménage 'modeste' à partir du prix du pain, à Lausanne en 1798 » in FRANÇOIS FLOUCK et al. (éd.), *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et Révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne, 1998, p. 79-96.

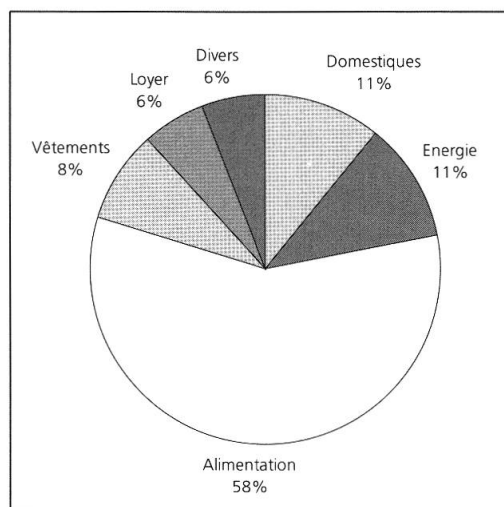
7 GÉRARD ARLETTAZ, *Libéralisme et société*, op. cit., p. 37 et 59.

8 JEAN CHARLES BIAUDET, FRANÇOISE NICOD, *Chexbres à l'époque de la Révolution*, Lausanne, 1993.

L'AISSANCE

A la campagne, les agriculteurs disposant de nombreux champs, prés ou vignes peuvent être considérés comme aisés. Ici, le signe distinctif de l'aisance est la charrue. Nous retrouvons le chiffre de 15 poses qui permet de justifier le fait d'avoir une charrue. Le paysan qui possède un plus petit domaine est obligé de louer une charrue et un attelage.⁹ Pourtant, un paysan aisé ne doit pas vivre d'une façon fondamentalement différente de celle des paysans moins aisés. Certes, il mange mieux, possède plus d'habits, une maison mieux entretenue, mais ses habitudes ne le séparent pas des autres villageois.¹⁰

En ville, par contre, l'aisance permettait de vivre de manière très différente de celle des pauvres. En cas d'ascension sociale, on aspire à un train de vie bourgeois. Les habits, les habitudes et les contraintes changent. Même un ménage de petits bourgeois a besoin d'une servante ; il se doit de pouvoir offrir le café ou le thé, de recevoir et de rendre des visites selon les usages. Les coûts d'un tel ménage — dont rêve probablement notre pauvre pasteur de Prangins — s'élèvent selon un calcul modèle de Johann Georg Heinzmann en 1794 à au moins 1500 livres.¹¹ Heinzmann considère cette somme comme un minimum si l'on veut pouvoir prétendre appartenir à la petite bourgeoisie et aussi se marier.



Répartition des dépenses d'un ménage aisé selon Johann Georg Heinzmann

Ces chiffres sont confirmés par d'autres sources, mais aussi par la législation vaudoise à l'époque de la Médiation. Les salaires des pasteurs sont unifiés. Les grandes différences que nous connaissons sous l'Ancien Régime doivent disparaître. Les pasteurs reçoivent désormais un

9 GÉRARD ARLETTAZ, *Libéralisme et société*, op. cit., p. 37.

10 ANDRÉ LASSERRE, FRANÇOISE CHATELAIN, *La vie villageoise dans la région de Nyon au XIX^e siècle*, Lausanne, 1988.

11 JOHANN GEORG HEINZMANN, *Beschreibung der Stadt und Republik Bern*, Bern, vol. 2, 1796, p. 79-85.

premier salaire de Fr. 1000.– qui augmente régulièrement pour atteindre finalement Fr. 2000.–. Dès lors, même un pasteur qui n'a pas d'autres revenus pourra se marier.

La vie bourgeoise est un système complexe et subtil d'habitudes, de règles, de contraintes et de libertés. Par l'habillement, on distinguera dans les rues les bourgeois du menu peuple ; il faut donc soigner son habillement, même si l'on doit se priver d'autre chose. Une robe de femme, un costume d'homme coûtent au moins 30 livres et leur entretien n'est pas simple. En 1803, laver, calandrer et repasser une robe coûte à Yverdon 10 batz ; ce sont des dépenses inévitables.¹²

Il y a d'autres dépenses indispensables : celles pour le café et le thé qui doivent être servis lors des innombrables invitations que l'on donne. Heinzmann estime les dépenses annuelles pour le café à 110 livres. On dépense donc autant pour le café que pour le pain quotidien de toute la famille et de deux servantes.

La vie bourgeoise exige également une autre répartition des tâches entre les hommes et les femmes. Dans un ménage pauvre, il va de soi qu'homme et femme ont un travail rémunéré. Dans un ménage bourgeois, ceci est exclu ou doit se faire clandestinement. Le ménage, la charité et les obligations dans la société sont les seules occupations acceptées pour une femme.

Si, à la campagne, toute la famille se réunit à la cuisine autour du feu, en ville cette habitude, encore fréquente dans la première moitié du XVIII^e siècle, disparaît.¹³ A présent, il faut avoir un salon pour recevoir ; en hiver, il faut donc chauffer une chambre de plus. L'énergie coûte cher ; le bois pour la cuisine et le chauffage doivent être économisés. De plus en plus, la vie bourgeoise se prolonge dans la nuit, le repas du soir se prend de plus en plus tard et le jeu ainsi que la lecture ou la musique occupent la soirée. Une chandelle coûte à peu près autant qu'une livre de pain. Une moyenne de deux chandelles par soir (entre l'été et l'hiver) est considérée comme minimum, donc une dépense importante. La bougie est réservée aux riches ; son prix est environ trois à cinq fois plus élevé que celui de la chandelle. C'est en analysant la vie bourgeoise que nous nous rendons compte que la vie de la grande majorité du peuple est étroitement liée aux saisons, que les hivers constituent une période où l'on a froid et où les nuits sont sans lumière. Pouvoir s'émanciper de ces contraintes était donc un trait important des ambitions bourgeoises. Plus on est riche, moins le rythme des saisons a de l'influence.

LA RICHESSE

Celui qui peut dépenser plus de 2500 livres est riche ; évidemment, il n'y a pas de limite supérieure pour les dépenses, mais il est rare de trouver des budgets qui dépassent 5000 livres de dépenses pour la vie quotidienne. Si les revenus dépassent cette somme, ils sont placés, on achète par exemple une seigneurie, mais ils ne sont guère dépensés.

12 *Feuille d'Avis d'Yverdon*, 6 août 1803.

13 JEAN-CHARLES BIAUDET, LOUIS JUNOD (éd.) *Henri Monod, Souvenirs inédits*, Lausanne, 1953, p. 13.

Un des éléments qui distingue l'homme riche de l'homme aisé est le fait de posséder un cheval et un carrosse. A la campagne, le cheval est un animal de travail indispensable, même si ce sont plus souvent les bœufs qui tirent les chars et les charrues. Mais en ville — ou dans une des innombrables seigneuries et maisons de maître du pays — le cheval est non seulement un investissement considérable, mais coûte cher à l'entretien. Il faudra un valet d'écurie, peut-être un cocher, etc. En ville, on peut mettre le cheval en pension chez un palefrenier professionnel ; ceci nous permet de connaître le prix de l'entretien d'un cheval. Celui-ci coûte à l'achat le plus souvent entre 100 et 250 livres ; mais il faut compter par année plus de 260 livres pour son entretien.¹⁴ C'est un véritable luxe et la loi de 1803 soumet les chevaux de selle et les carrosses à un impôt spécial.¹⁵ En 1829, on compte 43 chevaux de selle dans tout le canton ; c'est donc un véritable luxe. En outre, on compte 555 voitures à un cheval et 191 à deux chevaux. La mobilité reste chère. Seuls les riches peuvent se payer une voiture et son attelage ou se déplacer en diligence. Le prix d'un voyage de Lausanne à Berne est d'environ un louis d'or.

La classe des riches est restreinte, quelques centaines de familles peut-être. En 1803, les premières élections au Grand Conseil nous montrent qu'il n'était pas facile de trouver suffisamment de riches propriétaires comme candidats.¹⁶ Au lieu d'avoir au maximum 300 candidats dont 118 seraient tirés au sort, il n'y en a que 114 qui sont désignés au premier tour. Il faudra alors fixer le minimum des candidats à 150 pour pouvoir appliquer de manière correcte le système du tirage au sort.

Ce sont ces grands propriétaires qui forment l'élite du nouveau canton ; c'est sur elle que repose le gouvernement de notables qui perdurera pendant les premières décennies du XIX^e siècle. Souvent, les membres sont juristes ou exercent une profession libérale, mais leur fortune est déjà constituée. Pour la plupart, les pères de la patrie ne sont pas des hommes nouveaux, mais proviennent d'une élite bourgeoise qui s'est constituée au cours du XVIII^e siècle et qui est caractérisée par un amalgame de propriétés foncières, d'activités commerciales ou libérales et de fonctions publiques sous le régime bernois déjà.

Si la petite bourgeoisie a souvent de la peine à tenir son rang, ces familles riches donnent l'image de ce que peuvent être les idéaux de la vie bourgeoise : les grandes réceptions permettent de resserrer les liens entre les familles. Une éducation soignée des enfants — garçons et filles — doit assurer la continuité du rang tenu dans la société. Au moment où les privilèges de l'Ancien Régime n'ont plus d'importance, ce qui reste, c'est la fortune, le savoir-vivre et la culture. Les mêmes lectures, les mêmes jeux et les mêmes habitudes au quotidien forment un lien entre cette

14 Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, *Haus-Buch Friedrich Karl Ludwig Manuel 1764-92*, M. h. h. XXII/59.

15 GÉRARLD ARLETTAZ, *Libéralisme et société*, op. cit., p. 69.

16 MAURICE MEYLAN, « Grand Conseil et Petit Conseil : une dualité », in CORINNE CHUARD et al. (éd.), *Vaud sous l'Acte de Médiation 1803-1813. La naissance d'un canton confédéré*, Lausanne, 2002, p. 130.

classe de notables qui est imitée par la petite bourgeoisie. Elle est encore très différente de la vie quotidienne à la campagne, mais il faudra attendre les années 20 et 30 pour voir cette société remise en question par de nouvelles élites qui se créent avec les transformations économiques du siècle.

RIASSUNTO : Costo della vita e vita quotidiana nel Canton Vaud all'epoca della Mediazione

Paragonando un bilancio del XVIII secolo a un bilancio attuale, ci imbattiamo in parecchie difficoltà. Il denaro è raro, soprattutto in campagna, perfino nelle famiglie agiate. I domestici hanno vitto e alloggio e ricevono spesso dei vestiti come pagamento di una parte del loro salario. Molti artigiani vengono pagati in natura, e ciò li mette in parte al riparo dalla fluttuazione dei prezzi; però numerosi elementi di questa economia basata sugli scambi ci restano ancora sconosciuti.

Tuttavia, fin dalla seconda metà del XVIII secolo, le fonti che ci permettono di conoscere le condizioni di vita dei diversi ceti sociali diventano sempre più abbondanti. Giornali ufficiali, libri di cronaca, contabilità e regolamenti ufficiali ci consentono di saperne di più sui prezzi, sulle spese e sui redditi. Fino al XIX secolo, in tutti i ceti della popolazione, sono le spese per l'alimentazione e l'energia a pesare maggiormente sul bilancio. I poveri devono spendere al minimo i tre quarti del proprio reddito solo per sopravvivere. In una famiglia agiata, almeno la metà delle spese sono dovute al cibo e più del 10% al riscaldamento e alla luce.

Ogni gruppo sociale cerca di mantenere il proprio rango nella società, e sono le abitudini quotidiane che dimostrano alle diverse cerchie sociali l'appartenenza a quel gruppo. Anche se il suo reddito glielo permette a malapena, un borghese non potrà rinunciare al caffè senza perdere il suo rango. Avere un cavallo, per esempio, permette di spostarsi più facilmente ed è un segno di vera ricchezza.

Con la caduta dell'*ancien régime* e la scomparsa dei titoli e dei privilegi, la distinzione sociale poggia più che mai su un sistema di regole e di abitudini nella vita quotidiana del gruppo al quale si appartiene o al quale si vorrebbe appartenere. Il governo del 1803 introduce un sistema rigido di redditi per la funzione pubblica. Assicura un tenore di vita adeguato alla sua posizione sociale al poliziotto, al maestro o al pastore, che diventano così lo specchio di una società, di cui si vuole garantire la stabilità.

Traduzione: Anne Baudraz